

ARTICLE 1 : OBJET DE LA PRESTATION

1.1. Les conditions générales de vente (CGV) de la SAS MEDICSUPPLY, ci-après dénommée « le Prestataire » s'appliquent à toute personne physique ou morale souhaitant conclure une vente, ci-après dénommée « le Client ».

1.2. Il est de convention expresse que nos conditions générales de vente sont considérées comme acceptées par le client du fait de la commande, sauf en cas de dérogation spéciale accordée par écrit.

1.3. Les Conditions Générales de vente sont disponibles à tout moment sur le Site Internet de la Société ou/ et sur demande auprès du Service Clients ou/et en boutiques <https://www.medical-ortho.com>

1.4. MedicSupply se réserve la possibilité de les modifier à tout moment. Les nouvelles CGV seront applicables aux seules ventes réalisées postérieurement à la modification.

ARTICLE 2 : ACCEPTATION DE COMMANDE

2.1. Les commandes adressées directement par les clients ne sont validées que par une confirmation de commandes écrite.

2.2. Cette confirmation de commande, en cas de désaccord ou de demande de modification, doit être dénoncée par le client dans les 24 heures de sa réception. Cette dénonciation doit être faite par écrit.

ARTICLE 3 : DELAIS & FRAIS DE LIVRAISON

3.1. Les délais de livraison sont donnés avec le plus de précision possible, mais à titre indicatif. Les retards susceptibles d'intervenir ne peuvent donner lieu à aucune indemnité de MedicSupply, ni motiver un refus de marchandises.

3.2. Le matériel est toujours considéré comme vendu, réceptionné et accepté. Ils voyagent aux risques et périls du client. Toutes réserves éventuelles doivent être formulées par courrier recommandé dans les 48h suivant la livraison.

3.3. Le client s'engage à venir chercher ou à accepter les marchandises dans les 3 jours après leur mise à disposition.

3.4. Dans le cas où la date de livraison serait repoussée par le client, la marchandise sera considérée comme livrée à la date prévue sur la confirmation de commande. La facturation sera faite à la date initialement prévue et la marchandise sera conservée dans nos locaux jusqu'à la prochaine date de livraison.

3.5. Les frais de livraison peuvent être appliqués à chaque commande, MedicSupply se réserve le droit de modifier à tout moment sans préavis les conditions des frais de livraison.

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS DU CLIENT

4.1. Le client déclare avoir une parfaite connaissance des obligations imposées par le fabricant en matière de stockage et de transport des marchandises livrées et que ces obligations s'imposent à lui aussi longtemps que lesdites marchandises sont sous sa responsabilité.

ARTICLE 5 : CONFORMITÉ DU MATÉRIEL

5.1. Le fabricant tient à la disposition du client le certificat de marquage Ce et la déclaration de conformité UE à jour et en langue française. La demande de ces documents peut s'effectuer par tout moyen écrit à la société MedicSupply.

ARTICLE 6 : RESERVE DE PROPRIÉTÉ

6.1. En application de la loi 80-335 du 12 mai 1980, le client ne sera propriétaire du bien qu'après paiement complet de toutes les sommes dues en principal et intérêts. A défaut de paiement par le client d'une seule fraction de la facture aux échéances convenues et 15 jours après mise en demeure, par simple lettre recommandée avec AR, demeurée infructueuse, la présente vente sera résiliée de plein droit.

ARTICLE 7 : RECLAMATION

7.1. Toute réclamation concernant les marchandises fournies doit être faite par fax ou lettre recommandée dans les 5 jours de leur réception, en se référant aux numéros et date du bon de livraison, à la référence et la quantité de produit et en exposant les motifs de la demande. Passé ce délai, la réclamation ne sera plus prise en considération. Aucun retour de marchandise ne sera accepté, sans demande écrite préalable et pour autant qu'elles nous soient retournées en état neuf et dans leur emballage d'origine. Dans le cadre du service après-vente, le produit retourné doit être exempt de toute salissure ; à défaut, celui-ci ne sera pas pris en charge par notre service après-vente. Toute réclamation concernant nos factures doit être portée à notre connaissance par courrier (mail ou fax) dans les 10 jours de leur réception. A défaut elles seront considérées comme acceptées sans aucune réserve. La fourniture incomplète d'une commande ne peut justifier le refus de paiement des marchandises

livrées. Il pourra d'ailleurs être émis des factures partielles au fur et à mesure de la fourniture de marchandises. Le paiement des factures ne peut jamais être subordonné à l'installation ou à la mise en marche des appareils. Tout litige opposant le client à MedicSupply n'est en aucun cas suspensif du règlement de la partie non contestée de la facture.

ARTICLE 8 : PRIX DE VENTE

8.1. Sauf dispositions contractuelles particulières, nos offres et nos listes de prix correspondent aux tarifs en vigueur aux moments de leurs parutions et ne nous engageant pas au-delà. En cas de variation de prix entre la confirmation de commande et la date de livraison effective, le client pourra également refuser la livraison. Les prix sont modifiables à tout moment.

ARTICLE 9 : FACTURATION - REGLEMENT

9.1. Conformément à la loi, les conditions de paiement sont à 30 jours. Si d'autres dispositions sont convenues contractuellement, elles figurent sur la facture, et sont en conformité avec la loi LME du 4 août 2008.

9.2. Tous défauts de paiement à l'échéance convenue rendent immédiatement exigibles l'intégralité de la créance, et les intérêts de retard prévus par la loi, ainsi que les créances en cours, le tout sans mise en demeure préalable. De plus MedicSupply se réserve le droit de suspendre tous les ordres en cours. Toute échéance impayée entraînera le recouvrement contentieux de notre créance par voie d'huissier, tous frais et débours à la charge du client, auteur de l'incident.

ARTICLE 10 : CAS FORTUIT ET FORCE MAJEUR

10.1. MedicSupply est temporairement libérée de l'obligation de mise à disposition du matériel commandé si elle est mise dans l'impossibilité, par tout cas fortuit et/ou de force majeure tels que grève totale ou partielle, incendies, calamité naturelle, défaillance d'un fournisseur, fermeture administrative,

ARTICLE 11 : INEXECUTION DU FAIT DU CLIENT

11.1. Annulation de commande : passé le délai de contestation de la confirmation de commande, la commande ne peut être annulée du fait de l'acheteur. Dans le cas contraire, le client sera tenu de verser à MedicSupply une indemnité équivalente à 15 % de la valeur nette HT de la commande, calculée au prix du tarif général en vigueur et/ou devis. Cette indemnité est exigible après mise en demeure par simple lettre recommandée avec AR. Il est convenu que MedicSupply et le client renoncent aux dispositions de l'article 1231 du Code Civil.

11.2. Défaut de retrait ou d'acceptation de la marchandise : le client est tenu de prendre possession de la marchandise vendue, le refus résilie la vente de plein droit, sans sommation au profit de MedicSupply qui se réserve la possibilité de faire valoir un droit à dommage et intérêts.

ARTICLE 12 : DONNÉES PERSONNELLES

12.1. Les informations fournies par le Client lors de sa Commande, font l'objet d'un traitement informatisé de données personnelles. Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et libertés », le Client dispose d'un droit d'accès et de rectification sur les données le concernant. Ce droit s'exerce auprès du service commercial du Prestataire.

12.2. La fourniture d'informations nominatives est indispensable à la souscription et à l'exécution du Service. Ces informations sont utilisées par la Société pour la réalisation de la facturation auprès du régime obligatoire et complémentaire le cas échéant. La Société se réserve le droit d'utiliser ces informations dans le cadre d'opérations d'enquêtes de satisfactions dans le but d'évaluer la satisfaction des services apportés par courrier postal ou par téléphone. Le Client a la possibilité de s'y opposer de manière simple, expresse et sans frais. Le Client dispose, en justifiant de son identité, d'un droit d'accès, de modification et de suppression des informations nominatives le concernant, en s'adressant par courrier au siège social de la Société.

12.3 Le responsable du traitement est le prestataire PSDM ; la finalité poursuivie par le traitement des données porte sur le suivi de la délivrance de la prestation de santé et/ou effectuer des opérations relatives à la gestion des clients, à la prospection, l'élaboration de statistiques commerciales, enquêtes de satisfaction, la cession, la location ou l'échange de ses fichiers de clients et prospect (coordonnées postales), l'organisation de jeux ou de concours, la gestion des demandes de droit d'accès, rectification, et d'opposition, gestion des impayés, et du contentieux, l'actualisation des fichiers de prospection au régime de démarchage téléphonique, la gestion des avis des personnes sur les produits, services ou contenus. Les destinataires de ces données sont selon les cas les organismes sociaux d'assurance maladie, complémentaire santé, équipe médicale, tout professionnel de santé ou conseil amené à accompagner prestataire PSDM dans le suivi du patient, tout autre intervenant amené à intervenir auprès du patient, service internes prestataire PSDM. Selon le type de traitement, la personne sera informée du caractère obligatoire ou facultatif des réponses et des conséquences éventuelles à son égard d'un défaut de réponse

ARTICLE 13 : ATTRIBUTION EXCLUSIVE DE COMPETENCE

13.1. Tout litige relatif à l'interprétation, l'exécution ou la rupture de contrat, sera soumis au droit français. En cas de constatation la seule juridiction reconnue et acceptée de part et d'autre est celle du Tribunal de commerce de Agen (47).

SAS MedicSupply au capital de 55 560 € - 902 338 300 R.C.S Agen SIRET (Siège) – 90233830000020 / N° Professionnel de santé : 90233830000020

Medical-Ortho VILLENEUVE by MedicSupply / Tel : 05 53 40 20 30 / 29-31 Boulevard Voltaire, 47300 Villeneuve-sur-Lot

Medical-Ortho AGEN by MedicSupply / Tel : 05 53 48 65 65 / Avenue de l'Atlantique - ZAC Agen Sud, 47000 Agen

Medical-Ortho NERAC by MedicSupply / Tel : 05 53 70 99 99 / 14 Rue Marcadieu, 47600 Nérac

Medical-Ortho MARMANDE by MedicSupply / Tel : 05 53 20 89 42 / 1 place la couronne, 47200 Marmande

E-mail : contact@medical-ortho-ms.com